

# ECONOMIES D'ENERGIE



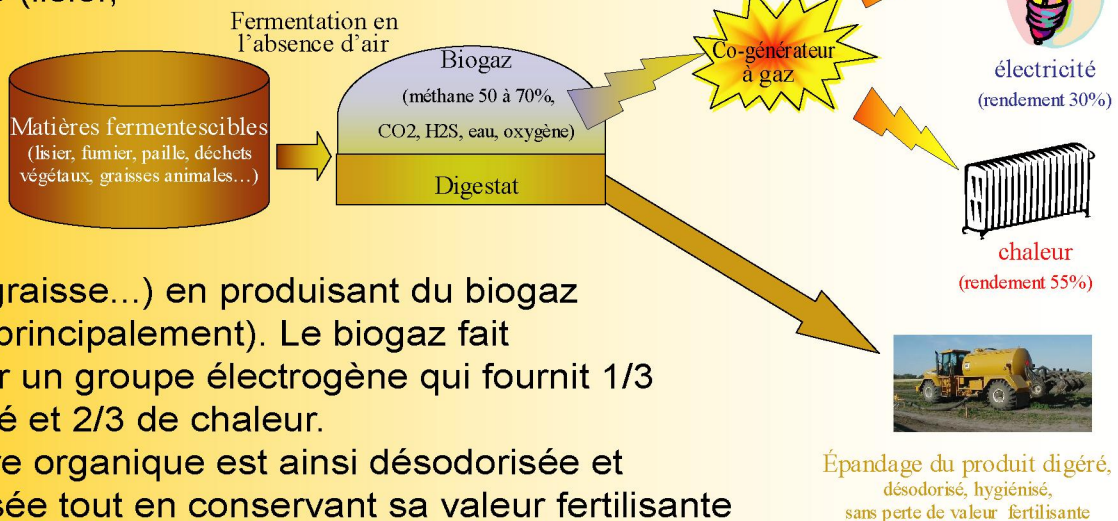
## Méthaniser les effluents d'élevage...

... pour produire...

... de l'électricité, de la chaleur et un engrais organique stabilisé

La méthanisation est une fermentation en l'absence d'oxygène qui dégrade partiellement la matière organique (lisier, fumier, tonte, tourteau, résidus de céréales, ensilage, graisse...) en produisant du biogaz (méthane principalement). Le biogaz fait fonctionner un groupe électrogène qui fournit 1/3 d'électricité et 2/3 de chaleur.

La matière organique est ainsi désodorisée et hygiénisée tout en conservant sa valeur fertilisante pour l'épandage.



(crédit photo : APCA)

Subventions possibles de l'ADEME et du Conseil régional

## Coût moyen de l'investissement de l'ordre de 200 000 à 500 000 € HT

- > Retour sur investissement : 10 ans à 15 ans (hors subvention).
- > Contrat avec EDF sur 15 ans.
- > Diversification des débouchés pour les cultures.
- > Gestion durable et de proximité des déchets d'un territoire.
- > Diminution des gaz à effet de serre (méthane) émis par les élevages.